

QUESTION ÉCRITE E-4218/09
posée par Athanasios Plevris (EFD)
à la Commission

Objet: Crise économique

La crise économique, on le sait, frappe le monde entier, et en particulier les pays développés, parmi lesquels figure l'ensemble des pays de l'UE. La baisse des revenus, d'une part, et les incessantes suppressions d'emplois, d'autre part, suscitent de vives inquiétudes. Il est difficile de calculer la durée ainsi que la profondeur de la crise, et les citoyens sont manifestement alarmés.

La Commission peut-elle dès lors répondre aux questions suivantes:

1. Outre les mesures isolées que chaque État prend pour limiter les conséquences de la crise, existe-t-il un quelconque plan d'action commune visant à limiter ses conséquences et notamment à préserver dans la mesure du possible l'emploi des travailleurs européens et à réduire le chômage?
2. Combien d'emplois européens ont-ils été détruits et comment se répartissent-ils entre les pays de l'UE?